

Avis Technique 2/13-1585*01 Add

Additif à l'Avis Technique 2/13-1585

Avant d'utiliser ce système, il est indispensable de prendre connaissance de l'Avis Technique 2/13-1585 en tenant compte de l'additif indiqué dans ce document

Fibres-ciment

*Bardage rapporté
Built-up cladding
Vorgehängte hinterlüftete
Fassadenbekleidung*

COPANEL Ossature Bois et Métal

Ne peuvent se prévaloir du présent Avis Technique que les productions certifiées, marque ^{CERTIFIÉ} **CSTB** ^{CERTIFIED}, dont la liste à jour est consultable sur Internet à l'adresse :

www.cstb.fr

rubrique :

Produits de la Construction
Certification

Titulaire : CONNAN DISTRIBUTION
La Haie Molière
FR-44880 SAUTRON

Tél : 02.40.63.93.95
Fax : 02.40.94.84.88
E-mail : contact@copanel.fr
Internet : www.copanel.fr

Usine : SOCIETA ITALIANA LASTRE
25028 Verolanuova (Brescia)
IT-Via F.Lenzi, 26 - Italy

Tél : 00 39 030 9920900 r.a
Fax : 00 39 030 9920884
Internet : www.sil-lastre.com

Distributeur : CONNAN DISTRIBUTION
La Haie Molière
FR-44880 SAUTRON

Tél. : 02.40.63.93.95
Fax : 02.40.94.84.88
E-mail : contact@copanel.fr
Internet : www.copanel.fr

Commission chargée de formuler des Avis Techniques
(arrêté du 21 mars 2012)

Groupe Spécialisé n° 2

Constructions, façades et cloisons légères

Vu pour enregistrement le 17 septembre 2015

CSTB
le futur en construction

Secrétariat de la commission des Avis Techniques - CSTB, 84 avenue Jean Jaurès, Champs sur Marne, F-77447
Marne la Vallée Cedex 2 - Tél. : 01 64 68 82 82 - Fax : 01 60 05 70 37 - Internet : www.cstb.fr

Le Groupe Spécialisé n° 2 « Constructions, Façades et Cloisons Légères » de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques a examiné le 07 juillet 2015, le procédé de bardage rapporté COPANEL Ossature Bois et Métal présenté par la Société CONNAN DISTRIBUTION. Il a formulé le présent l'additif-modificatif à l'Avis Technique 2/13-1585. L'Avis Technique formulé n'est valable que si la certification CERTIFIÉE CSTB CERTIFIED, visée dans le Dossier Technique, basée sur un suivi annuel et un contrôle extérieur, est effective. Cet Avis a été formulé pour les utilisations en France européenne.

1. Définition succincte

Cet additif concerne l'extension du domaine d'emploi en pose sur Constructions à Ossature Bois (COB) jusqu'à 18 m de hauteur (+ pointe de pignon).

2. AVIS

2.1 Domaine d'emploi accepté

Le domaine d'emploi sur le procédé reste inchangé à l'Avis Technique 2/13-1585, à l'exception du paragraphe suivant :

La mise en œuvre du bardage rapporté COPANEL Ossature Bois et Métal est possible sur paroi de Constructions à Ossature Bois (COB) conformes au NF DTU 31.2, limitée à :

- hauteur de 18 m maximum (+ pointe de pignon) en situations a, b et c,
- hauteur 9 m maximum (+ pointe de pignon) en situation d,

en respectant les prescriptions du § 3 du Dossier Technique et les figures 1 à 9.

Les situations a, b, c et d sont définies dans le NF DTU 20.1 P3.

3. Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé

Le présent additif concerne l'extension du domaine d'emploi en pose sur Constructions à Ossature Bois (COB) jusqu'à 18 m de hauteur (+ pointe de pignon) Sur parois de COB (Constructions à Ossature Bois), la continuité du plan d'étanchéité à l'eau au droit des baies est finalisée par le pare-pluie conformément aux NF DTU 31.2 et 36.5.

Aussi, les dispositions prévues pour la réalisation des habillages de baies, décrites dans le Dossier Technique, ne dispensent pas le concepteur de la paroi de s'assurer que l'étanchéité de la paroi de COB support de bardage est apte à permettre la mise en œuvre du procédé entre 9 et 18 m de hauteur.

Bien que de portée générale, et donc non spécifique au présent Avis Technique, en l'état actuel de la technique de conception et de réalisation des baies dans les parois de COB, l'utilisation de précadres peut être une solution. Si des évolutions dans les textes techniques relatifs aux baies sur les parois de COB apparaissaient, elles s'appliqueraient au présent Avis Technique.

Avant d'utiliser ce système, il est indispensable de prendre connaissance de l'Avis Technique 2/13-1585 en tenant compte de l'additif indiqué dans ce document.

*Le Rapporteur Bardage rapporté du
Groupe Spécialisé n°2*

Conclusions

Appréciation globale

L'utilisation du procédé COPANEL Ossature Bois et Métal d'un Certificat CERTIFIÉE CSTB CERTIFIED délivré par le CSTB, l'utilisation du procédé dans le domaine d'emploi accepté, est appréciée favorablement.

Validité

Jusqu'au 31 octobre 2016

*Pour le Groupe Spécialisé n°2
Le Vice-Président*

Dossier Technique

établi par le demandeur

A. Description

1. Principe

Cet additif concerne l'extension du domaine d'emploi en pose sur Constructions à Ossature Bois (COB) jusqu'à 18 m de hauteur (+ pointe de pignon).

2. Domaine d'emploi

Le domaine d'emploi sur le procédé reste inchangé à l'Avis Technique 2/13-1585, à l'exception du paragraphe suivant :

La mise en œuvre du bardage rapporté COPANEL Ossature Bois et Métal est possible sur paroi de Constructions à Ossature Bois (COB) conformes au NF DTU 31.2, limitée à :

- hauteur de 18 m maximum (+ pointe de pignon) en situations a, b et c,
- hauteur 9 m maximum (+ pointe de pignon) en situation d,

en respectant les prescriptions du § 3 du Dossier Technique et les figures 1 à 9.

Les situations a, b, c et d sont définies dans le NF DTU 20.1 P3.

3. Pose sur COB

3.1 Dispositions générales

La paroi support est conforme au NF DTU 31.2.

Les panneaux Copanel sont fixés sur une ossature rapportée composée de tasseaux ayant un entraxe de 645 mm maximum implantés au droit des montants de la COB, afin de réserver une lame d'air de 20 mm minimum entre le mur et le revêtement extérieur.

Les panneaux sont en appui sur des tasseaux de largeur vue de 75 mm en rive et 45 mm en partie courante.

L'ossature est fractionnée à chaque plancher.

Le pontage des jonctions entre montants successifs par les panneaux Copanel est exclu.

Un pare-pluie conforme au NF DTU 31.2 sera disposé sur la face extérieure de la paroi de COB, sous les tasseaux verticaux.

En situations a, b et c, les panneaux de contreventement de la COB peuvent être positionnés coté intérieur ou coté extérieur de la paroi.

En situation d, les panneaux de contreventement de la COB sont obligatoirement positionnés coté extérieur de la paroi.

Le pare-pluie est recoupé tous les 6 m pour l'évacuation des eaux de ruissellement vers l'extérieur.

En aucun cas, le pare-pluie ne sera posé contre le panneau Copanel (lame d'air de 20 mm minimum).

Des dispositions particulières de mise en œuvre sont à prévoir :

- à partir de 9 m de hauteur (+ pointe de pignon) en situations a, b et c,
- à partir de 6 m de hauteur (+ pointe de pignon) en situation d.

Ces dispositions particulières concernent le traitement des joints entre panneaux et au niveau des baies.

Le Tableau 1 en fin de Dossier Technique synthétise les dispositions à prévoir selon les différents cas (cf. § 3.2).

3.2 Dispositions particulières

Les dispositions particulières de mise en œuvre à prévoir dans les cas suivants :

- de 9 à 18 m de hauteur (+ pointe de pignon) en situations a, b et c,
 - de 6 à 9 m de hauteur (+ pointe de pignon) en situation d,
- sont :
- joints fermés par des profilés « chaises » selon la figure 1,
 - mise en œuvre de bavettes à oreilles en profilés métalliques préformés prolongées au-delà du plan vertical du parement,
 - mise en œuvre de profilés métalliques préformés en linteau prolongés de 40 mm au-delà des tableaux des baies,
 - mise en œuvre de profilés métalliques préformés sur les tableaux des baies.

Les figures 2 à 9 donnent les principes de traitement des baies selon le type de pose de la menuiserie (en tunnel intérieur ou en tunnel au nu extérieur).

Tableau et figures du Dossier Technique

Tableau 1- Pose sur COB - Dispositions à prévoir vis-à-vis du traitement des joints et au niveau des baies en fonction des cas

Hauteur de pose	Situation	Traitement des joints entre panneaux	Traitement au niveau des baies
≤ 9 m (+ pointe de pignon)	a, b, c et d	Joints fermés	Menuiserie bois conforme au NF DTU 36.5. Menuiserie Aluminium ou PVC sous Avis Technique ou DTA visant la pose sur COB. Mise en œuvre de bavettes à oreilles en profilés métalliques préformés prolongées au-delà du plan vertical du parement.
≤ 18 m (+ pointe de pignon)	a, b et c	Joints fermés	Mise en œuvre de profilés métalliques préformés en linteau prolongés de 40 mm au-delà des tableaux des baies. Mise en œuvre de profilés métalliques préformés sur les tableaux des baies.

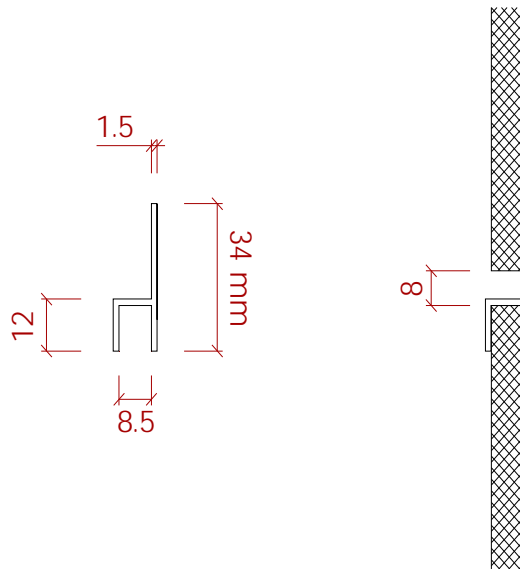


Figure 1 - Joint type "chaise"

- (A) Bardage COPANEL
 - (B) Bande de protection
 - (C) Fixation
 - (D) Pare-pluie (continuité de l'étanchéité entre la menuiserie et le pare pluie)
 - (E) Parement extérieur de contreventement
 - (F) Montant vertical
 - (G) Joint mousse imprégné comprimé
 - (H) Habillage métallique et solin
 - (I) Isolation
 - (J) Film pare-vapeur
 - (K) Parement intérieur
- Paroi conforme au NF DTU 31.2
Menuiserie bois conforme au NF DTU 36.5
ou Aluminium sous DTA avec COB visée
ou PVC sous DTA avec COB visée

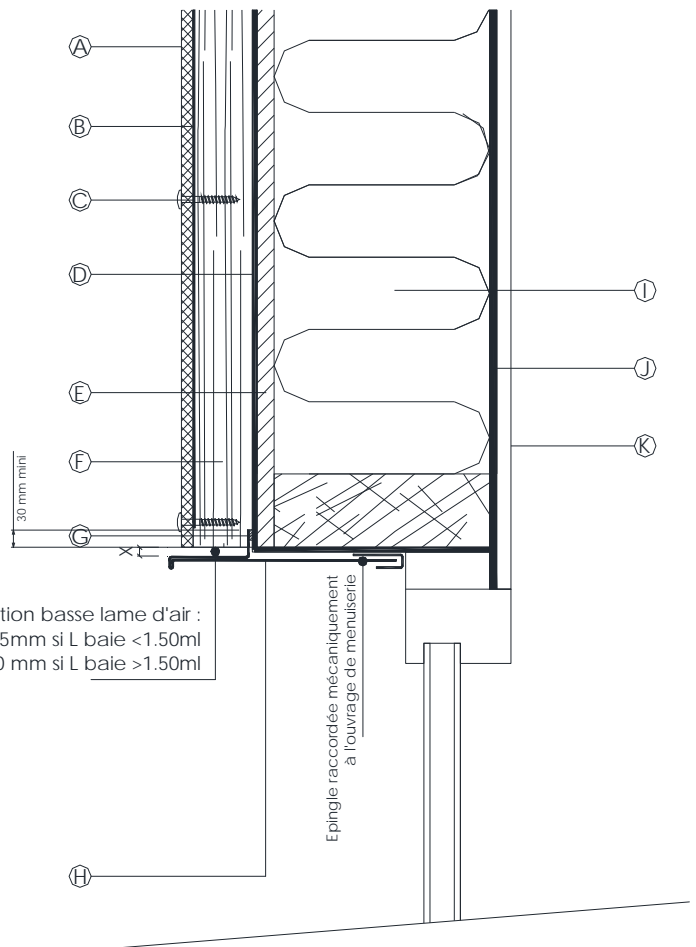


Figure 2 – Pose sur COB – Coupe sur linteau de baie
Disposition particulières du traitement des baies – Menuiserie en tunnel intérieur

- Ⓐ Bardage COPANEL
- Ⓑ Bande de protection
- Ⓒ Fixation
- Ⓓ Pare-pluie (continuité de l'étanchéité entre la menuiserie et le pare pluie)
- Ⓔ Parement extérieur de contreventement
- Ⓕ Montant vertical
- Ⓖ Tôle d'appui
- Ⓗ Isolation
- Ⓛ Film pare-vapeur
- Ⓜ Parement intérieur
- Ⓝ Drainage menuiserie

Paroi conforme au NF DTU 31.2
 Menuiserie bois conforme au NF DTU 36.5
 ou Aluminium sous DTA avec COB visée
 ou PVC sous DTA avec COB visée

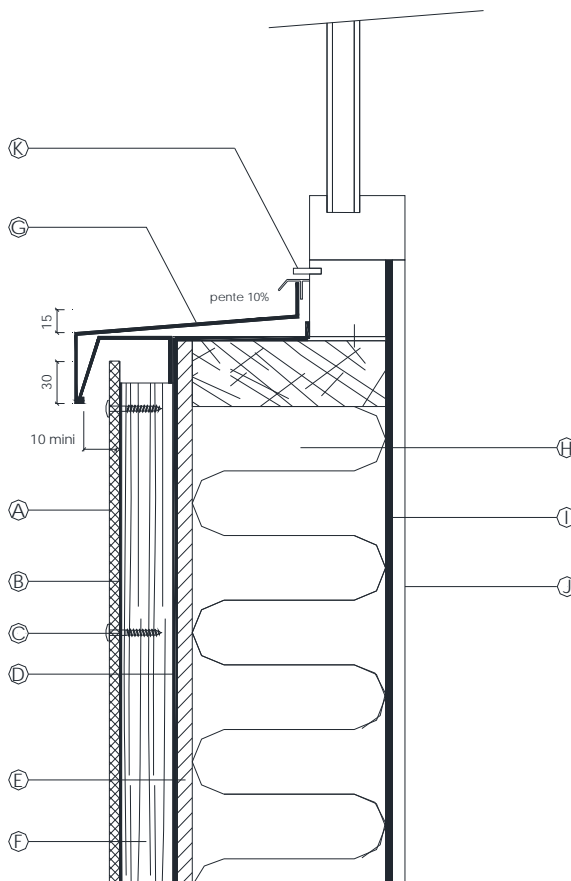


Figure 3 – Pose sur COB – Coupe sur appui de baie
Disposition particulières du traitement des baies – Menuiserie en tunnel intérieur

- Ⓐ Bardage COPANEL
- Ⓑ Bande de protection
- Ⓒ Pare-pluie (continuité de l'étanchéité entre la menuiserie et le pare pluie)
- Ⓓ Parement extérieur de contreventement
- Ⓔ Isolation
- Ⓕ Film pare-vapeur
- Ⓖ Parement intérieur
- Ⓗ Relevé tôle d'appui
- Ⓛ Tôle de tableau
- Ⓜ Larmier linteau

Paroi conforme au NF DTU 31.2
 Menuiserie bois conforme au NF DTU 36.5
 ou Aluminium sous DTA avec COB visée
 ou PVC sous DTA avec COB visée

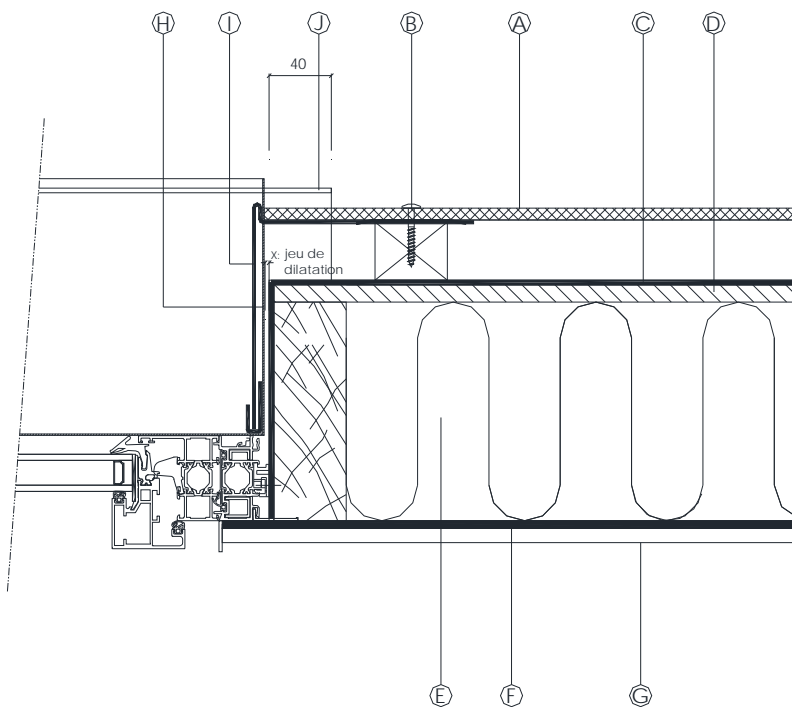
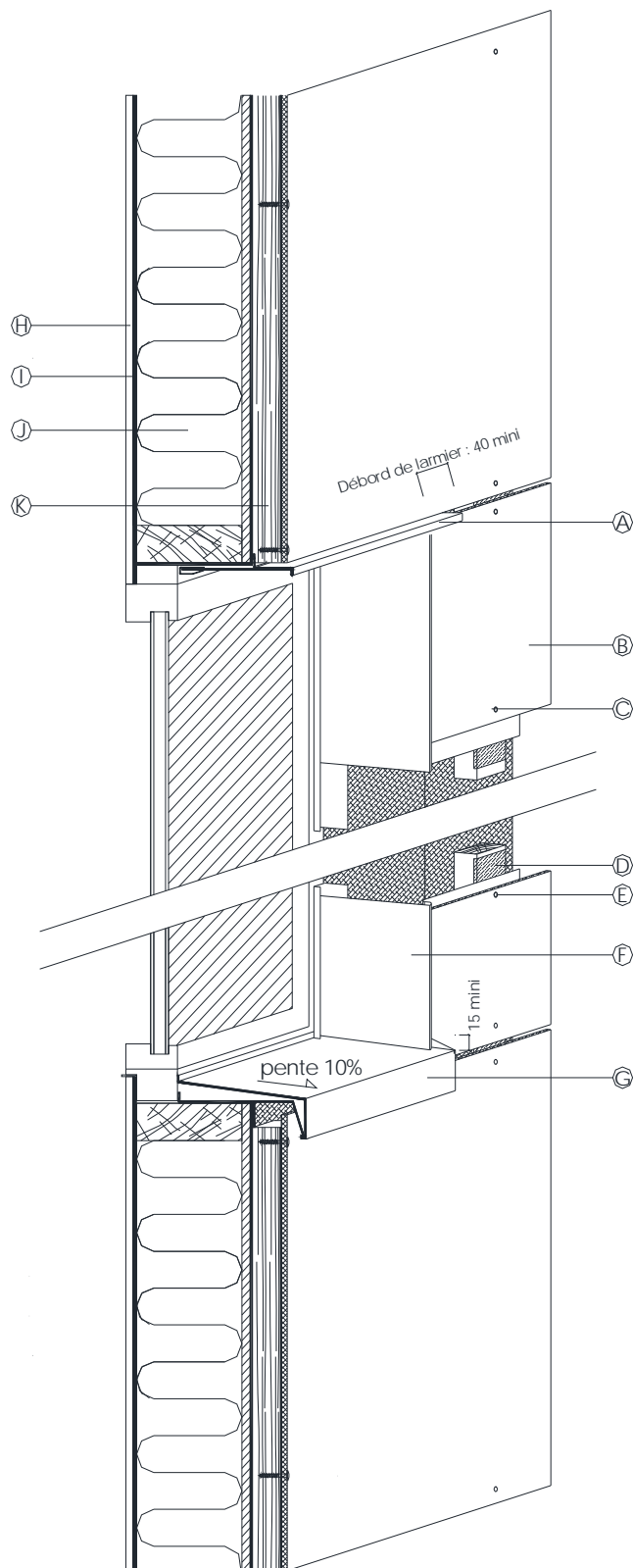


Figure 4 – Pose sur COB – Coupe sur tableau de baie
Disposition particulières du traitement des baies – Menuiserie en tunnel intérieur



- Ⓐ Larmier linteau
- Ⓑ Bardage COPANEL
- Ⓒ Pare-pluie (continuité de l'étanchéité entre la menuiserie et le pare pluie)
- Ⓓ Bande de protection
- Ⓔ Fixation
- Ⓕ Tôle de tableau
- Ⓖ Tôle d'appui
- Ⓗ Parement intérieur
- Ⓘ Film pare-vapeur
- ⓵ Isolation
- Ⓚ Montant vertical

Paroi conforme au NF DTU 31.2
 Menuiserie bois conforme au NF DTU 36.5
 ou Aluminium sous DTA avec COB visée
 ou PVC sous DTA avec COB visée

Figure 5 – Pose sur COB – Perspective
Disposition particulières du traitement des baies – Menuiserie en tunnel intérieur

- Ⓐ Bardage COPANEL
- Ⓑ Bande de protection
- Ⓒ Fixation
- Ⓓ Pare-pluie (continuité de l'étanchéité entre la menuiserie et le pare pluie)
- Ⓔ Parement extérieur de contreventement
- Ⓕ Montant vertical
- Ⓖ Joint mousse imprégné comprimé
- Ⓗ Habillage métallique et solin
- Ⓘ Isolation
- Ⓝ Film pare-vapeur
- Ⓚ Parement intérieur

Paroi conforme au NF DTU 31.2
 Menuiserie bois conforme au NF DTU 36.5
 ou Aluminium sous DTA avec COB visée
 ou PVC sous DTA avec COB visée

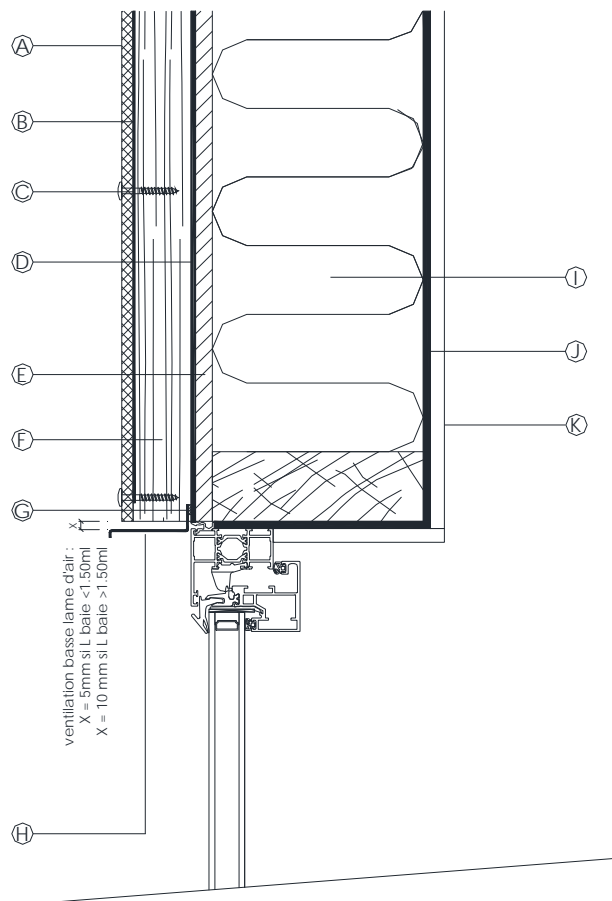


Figure 6 – Pose sur COB – Coupe sur linteau de baie
Disposition particulières du traitement des baies – Menuiserie en tunnel intérieur

- Ⓐ Bardage COPANEL
- Ⓑ Bande de protection
- Ⓒ Fixation
- Ⓓ Pare-pluie (continuité de l'étanchéité entre la menuiserie et le pare pluie)
- Ⓔ Parement extérieur de contreventement
- Ⓕ Montant vertical
- Ⓖ Tôle d'appui
- Ⓗ Isolation
- Ⓘ Film pare-vapeur
- Ⓝ Parement intérieur
- Ⓚ Drainage menuiserie

Paroi conforme au NF DTU 31.2
 Menuiserie bois conforme au NF DTU 36.5
 ou Aluminium sous DTA avec COB visée
 ou PVC sous DTA avec COB visée

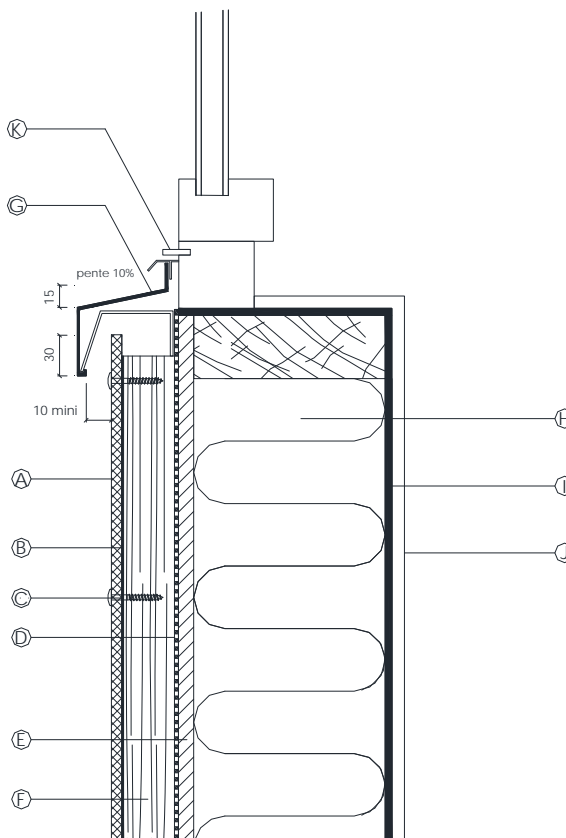


Figure 7 – Pose sur COB – Coupe sur appui de baie
Disposition particulières du traitement des baies – Menuiserie en tunnel intérieur

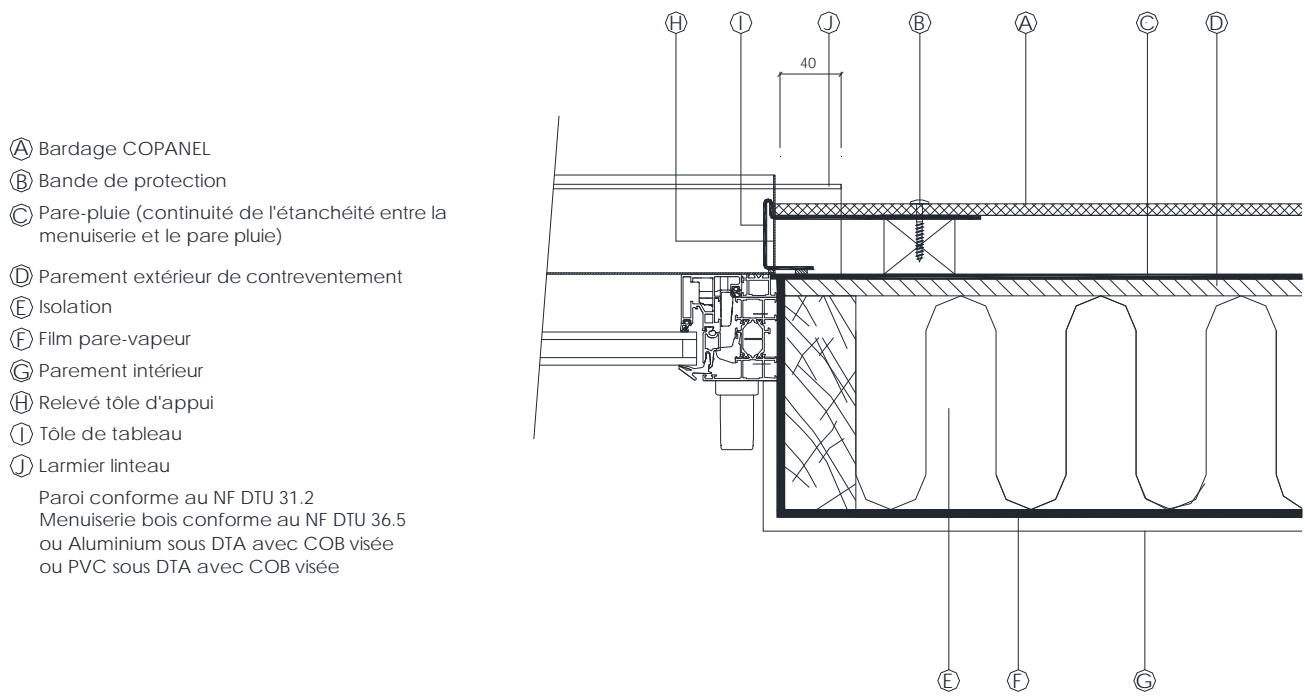
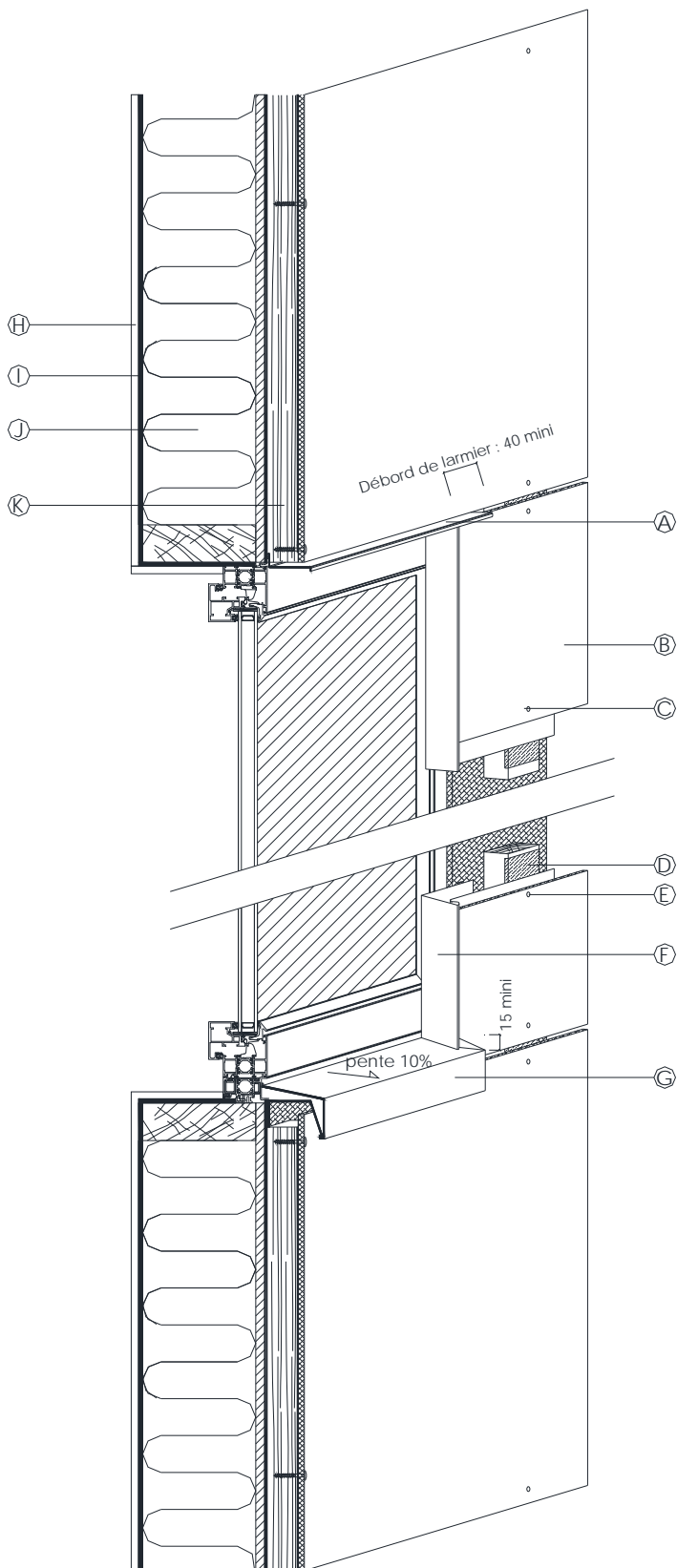


Figure 8 – Pose sur COB – Coupe sur tableau de baie
Disposition particulières du traitement des baies – Menuiserie en tunnel intérieur



- Ⓐ Larmier linteau
- Ⓑ Bardage COPANEL
- Ⓒ Pare-pluie (continuité de l'étanchéité entre la menuiserie et le pare pluie)
- Ⓓ Bande de protection
- Ⓔ Fixation
- Ⓕ Tôle de tableau
- Ⓖ Tôle d'appui
- Ⓗ Parement intérieur
- Ⓘ Film pare-vapeur
- ⓵ Isolation
- Ⓚ Montant vertical

Paroi conforme au NF DTU 31.2
 Menuiserie bois conforme au NF DTU 36.5
 ou Aluminium sous DTA avec COB visée

Figure 9 – Pose sur COB – Perspective
Disposition particulières du traitement des baies – Menuiserie en tunnel intérieur